



Objet	Tuilerie / Villa – Redéploiement des services
Enoncé du projet	<p>Le projet de réaménagement des locaux administratifs a été présenté au Conseil municipal en séance du 26 mai 2021. Il ressort de ce projet que le transfert des services administratifs dans la Villa de la Tuilerie coûterait moins cher qu'une transformation de l'Hôtel de Ville (estimations basées sur le coût de rénovation et sur les coûts énoncés dans le cadre du projet de 2018) et permettrait de regrouper tous les services administratifs en un seul et unique lieu afin de gagner en efficacité en communication interne et en service à la population (actions fixées dans le programme de législature 2021- 2024) et doterait les services de locaux plus adaptés et modernes.</p> <p>Ce déménagement nécessite des résiliations de baux (Gilles Plattner, HEP-VS, Grégory Douilly, Paroisse protestante).</p> <p>Le départ de ces locataires est nécessaire pour pouvoir commencer les travaux. La chronologie de base est :</p> <ol style="list-style-type: none">1. déménagement du 2ème étage de la Villa2. transformation du 2ème étage de la Villa pour le SIE et le SUB3. emménagement du SIE et SUB4. transformation des locaux du 2ème étage de la Tuilerie Sud pour le SOC (qui occupe le rez de la villa)5. emménagement du SOC6. transformation des locaux du rez, 1er et 3ème étage de la Villa7. emménagement des services de l'adm générale et finances, secrétaire municipal et président, juge et pic
Date de début de mise en œuvre	01.04.2021
Date de fin de mise en œuvre	31.07.2024
Estimation du coût	CHF 900'000.-
Documents annexés	<ul style="list-style-type: none">• Fiche de projet• Diagramme de Gantt• Devis global
Date d'adoption par le Conseil Municipal	26.10.2022
Date d'adoption par le Conseil Général	jj.mm.aaaa



Généralités	
Commanditaire	Xavier LAVANCHY
COFIL	CICE
Chef de projet	Didier Rouiller
Equipe de projet	Alain VIGNON Voir organigramme détaillé à l'Annexe 1.
Partenaires et collaborateurs extérieurs	Bureau d'architectes Pi-r-carré sàrl à St-Maurice M. Pierre-Yves Robatel
Axe du programme de législation	« Garantir une administration efficace et durable »
Action du programme de législation	« Améliorer l'accueil des citoyens »
Date de début de mise en œuvre	01.04.2021
Date de fin de mise en œuvre	31.07.2024



Contexte	
Enoncé du projet	<p>Le projet de réaménagement des locaux administratifs a été présenté au Conseil municipal en séance du 26 mai 2021. Il ressort de ce projet que le transfert des services administratifs dans la Villa de la Tuilerie coûterait moins cher qu'une transformation de l'Hôtel de Ville (estimations basées sur le coût de rénovation et sur les coûts énoncés dans le cadre du projet de 2018) et permettrait de regrouper tous les services administratifs en un seul et unique lieu afin de gagner en efficacité en communication interne et en service à la population (actions fixées dans le programme de législature 2021-2024) et doterait les services de locaux plus adaptés et modernes. Ce déménagement nécessite des résiliations de baux (Gilles Plattner, HEP-VS, Grégory Douilly, Paroisse protestante). Le départ de ces locataires est nécessaire pour pouvoir commencer les travaux. La chronologie de base est :</p> <ol style="list-style-type: none">1. déménagement du 2^{ème} étage de la Villa2. transformation du 2^{ème} étage de la Villa pour le SIE et le SUB3. emménagement du SIE et SUB4. transformation des locaux du 2^{ème} étage de la Tuilerie Sud pour le SOC (qui occupe le rez de la villa)5. emménagement du SOC6. transformation des locaux du rez, 1^{er} et 3^{ème} étage de la Villa7. emménagement des services de l'adm générale et finances, secrétaire municipal et président, juge et pic
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accueil citoyen• Regrouper les services sur un seul site• Favoriser la communication et les échanges internes
Liens du projet avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none">• -
Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none">• Bureau d'architectes Pi-r-carré sàrl• Service de l'administration générale• Service des finances, contributions & promotion économique• Service urbanisme & bâtiments + Manu Baqueiro• Service infrastructures & énergies• SOC• PIC• Juge de Commune
Etapas et planning du projet	Voir diagramme de GANTT détaillé à l'Annexe 2.



Budget prévisionnel

Phases	Responsable	Coût
1. Etape 1	Didier ROUILLER	CHF 270'000.-
2. Déplacement du SOC	Didier ROUILLER	CHF 50'000.-
Total dépenses 2023		CHF 320'000.-
1. Etape 2	Didier ROUILLER	CHF 380'000.-
2. Réaménagement du périmètre de la Villa	Didier ROUILLER	CHF 200'000.-
Total dépenses 2024		CHF 580'000.-
COÛT TOTAL DU PROJET		CHF 900'000.-

Facteurs de succès

- Mise à disposition de locaux pratiques, adaptés et fonctionnels
- Enthousiasme des employés de travailler dans des nouveaux locaux
- Meilleure communication entre les employés
- Amélioration de l'esprit d'équipe

Plan de communication

1. Présentation du projet à tous les services pour adaptations selon besoins effectifs --- > fait
2. Annonce ouverture des nouveaux locaux sur le site internet et la page facebook communale
3. Ouverture publique des locaux à la population, inauguration officielle, verrée

Résultats finaux et produits finis

- Un accueil citoyen digne de ce nom

21002 - Municipalité de Saint-Maurice
Redéploiement des locaux de l'administration
Estimation des coûts

CFC	Travaux		REZ	1ER	2E	3E	SOC
112.0	Démolition	12 000.00	6 000.00	2 000.00	-	1 000.00	3 000.00
211.1	Echafaudages	-					
211.6	Maçonnerie	17 000.00	15 000.00	2 000.00	-	-	-
212.0	Pierre naturelle	-					
221.0	Fenêtres et portes ext.	17 900.00	17 900.00				
225.2	Coupe-feu	1 000.00	500.00				
228.0	Protection solaire	-					
230.0	Electricité	62 500.00	6 000.00	14 500.00	19 000.00	11 000.00	5 000.00
230.1	Réseau informatique	38 000.00	4 000.00	8 000.00	8 000.00	12 000.00	6 000.00
233.0	Lustrerie	-					
240.0	Chauffage	3 500.00	2 000.00		-	-	1 500.00
244.0	Ventilation	-					
250.0	installations sanitaires	-					
258.0	Cuisines	-					
261.0	Ascenseur	-					
271.0	Plâtrerie	33 500.00	3 000.00	5 000.00	13 500.00	1 000.00	11 000.00
272.2	Serrurerie	-					
272.3	Vitrages intérieurs métal	51 000.00	30 000.00	-	15 000.00	-	6 000.00
273.1	Menuiserie intérieure	25 000.00	7 500.00		7 500.00	-	10 000.00
273.2	Portes	61 500.00	5 000.00	17 000.00	13 500.00	2 500.00	20 000.00
273.3	Ameublement fixe	15 000.00	15 000.00		-	-	-
275.1	Système de fermeture	8 800.00	1 000.00	2 400.00	2 000.00	2 200.00	1 200.00
281.0	Chapes	-					
281.2	Moquettes	16 000.00	-	6 800.00	-	-	8 710.00
281.6	Carrelage	9 000.00	8 052.00	-	-	-	-
282.0	Parquets	52 000.00	4 060.00	13 305.00	33 750.00	-	-
283.0	Plafonds plâtre	59 700.00	10 260.00	17 350.00	22 500.00	-	8 710.00
285.0	Peinture	66 000.00	8 560.00	17 220.00	23 520.00	6 930.00	9 030.00
	SOUS-TOTAL		143 832.00	105 575.00	158 270.00	36 630.00	90 150.00
287.0	Nettoyages	7 000.00					
289.0	Divers et imprévus	36 600.00					
291.0	Architecte	65 000.00					
292.0	Ingénieur civil	5 000.00					
293.0	Spécialistes	2 000.00					
	TOTAL	665 000.00					

Non compris : ameublement, équipement d'exploitation, machines, etc.